

## **Les hautes écoles partenaires à l'étranger ont un grand besoin d'informations**

**La situation juridique des écoles supérieures est tout sauf simple, ce qui complique la coopération avec les hautes écoles étrangères. Le monde politique veut y remédier.**

Dans un cadre proche de la pratique professionnelle, l'école supérieure technique Mittelland (HFTM/ESTM) à Bienne forme les jeunes dans le génie mécanique et les systèmes industriels. Un des aspects particulièrement intéressants est la possibilité de clôturer la formation par un bachelor dans une école partenaire en Grande-Bretagne. En effet, au bout de deux ans d'études à plein temps, les plus doués parmi les étudiants peuvent fréquenter une summer school au Pays de Galles pour un cours intensif de quatre semaines principalement en mathématiques et connaissances techniques. La réussite de l'examen permet de fréquenter l'Université Wrexham pour y obtenir un Bachelor in Engineering au bout d'un an d'études. Cela prendrait beaucoup plus de temps en Suisse puisque les départements techniques des hautes écoles spécialisées insistent en général sur un cursus de trois ans, et ce bien que que les diplômées et diplômés des écoles supérieures aient déjà une grande partie des compétences exigées.

Mais ce qui compte au moins autant que le titre pour les étudiants, ce sont l'expérience d'étudier à l'étranger et les connaissances linguistiques, nous confie Daniel Sigron, vice-directeur de l'HFTM. Toutefois, il n'était pas très facile de mettre sur les rails la coopération avec la haute école en Grande-Bretagne. S'il est vrai que les filières de formation des écoles supérieures sont reconnues sur le plan fédéral, il n'en va pas de même pour les écoles. Par conséquent, les diplômes ES ne peuvent être décorés du drapeau suisse tandis que les documents d'accompagnement le peuvent. «Voilà qui est très troublant», estime D. Sigron et il se souvient «qu'en voyant les différents papiers, les collègues britanniques ont levé les yeux au ciel.» Un design uniforme et la confirmation que l'école bénéficie de la reconnaissance de la Confédération eussent été infiniment utiles.

### **De gauche à droite, le monde politique présente la même exigence**

La situation des écoles supérieures entraîne régulièrement des problèmes à différents niveaux. Les personnes diplômées des ES font face à des préjugés lorsqu'elles présentent leur candidature à des hautes écoles ou entreprises à l'étranger ou encore à des entreprises en Suisse qui ont des activités internationales. Il est en outre difficile pour les étudiants venant d'autres pays d'obtenir une bourse chez eux pour fréquenter les écoles supérieures en Suisse. Et parfois même, les autorités suisses refusent de leur accorder un permis de séjour, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment bien le statut de leurs propres écoles supérieures.

Le monde politique a enfin compris le problème et commence à bouger. En mars, Mme Anita Fetz, conseillère aux Etats bâloise PS, a déposé avec huit co-signataires une motion qui exige les quatre éléments suivants: possibilité pour les écoles supérieures d'obtenir une reconnaissance institutionnelle; parallèlement, la reconnaissance fédérale des filières de formation et des études post-diplômes doit être maintenue. La protection de la dénomination «Ecole supérieure» (ES) doit garantir qu'elle est strictement réservée aux écoles proposant au moins une filière de formation reconnue par la Confédération. De plus, les diplômes ES devront être signés par la Confédération et munis du logo de la Confédération. La commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) appuie elle aussi la demande de renforcer les écoles supérieures; d'ailleurs, sa motion

a été acceptée sans voix contraire le 25 mai. Enfin, le 6 juin, le Conseil des Etats a soutenu la motion Fetz par 31 voix contre 6 voix contraires.

Anita Fetz présente les arguments suivants pour étayer sa motion: «Les écoles supérieures (ES) forment des spécialistes hautement qualifiés et contribuent ainsi directement au dynamisme de notre système de formation». Les diplômées et les diplômés sont très demandés par le monde économique. «Or une reconnaissance institutionnelle est souvent attendue à l'échelle internationale». Voilà pourquoi la dénomination «école supérieure» doit bénéficier de la même protection que les dénominations «université» ou «haute école spécialisée».

### **Eliminer des désavantages inutiles**

La présidente de la Conférence suisse des écoles supérieures, Mme Franziska Lang-Schmid, salue ces motions. «Les écoles supérieures continuent de souffrir de discrimination inutile dans la concurrence internationale». Elle souligne toutefois qu'il est exclu de s'octroyer le statut de haute école spécialisée. Que l'on soit rassuré, le but n'est pas non plus d'élaborer de manière autonome des offres de formation à tout va. A l'avenir également, les besoins en filières de formation seront identifiés en étroite coopération avec le monde économique. Base des plans de formation des écoles supérieures, les plans d'études cadres qui définissent l'image de la profession et les compétences opérationnelles continueront d'être développés conjointement avec les organisations du monde du travail et les écoles, précise Mme Lang-Schmid. «Nous voulons seulement diminuer les problèmes auxquels sont confrontées nos écoles ainsi que nos diplômées et diplômés».

### **Des acteurs incontournables dans la formation professionnelle**

Il y a en Suisse tout juste 150 écoles supérieures dont les filières de formation sont contrôlées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Par année, 8500 personnes obtiennent un diplôme ES et 1400 autres poursuivent leur formation dans le cadre d'une filière post-diplôme ES. De même que les hautes écoles, les écoles supérieures font partie du degré tertiaire du système suisse de formation. Huit domaines sont représentés au sein de la Conférence suisse des écoles supérieures: technique, santé, économie, hôtellerie/restauration et tourisme, agriculture et économie forestière, social et formation des adultes, arts visuels/arts appliqués et design, trafic et transport.

Zurich, 30 juin 2018